

COMITE DE DIRECTION

REUNION DU LUNDI 26 OCTOBRE 2020

Président : Mr Philippe AMADUBLE

Présents :

Mmes Agnès BERNARDO AFONSO - Mireille VALENTIN

MM. Anthony ARCHIMBAUD – Thierry BAPT - Jacques BOURDAROT - Jean-Paul CHASTAGNIER – Jean-François CLEMENT - Jean-Pierre GARDIEN - Christian HOMETTE - Didier JARRIGE - Eric JOYON – Pierre LEVADOUX – Laurent OLEOTTO - Sylvain SERTILLANGE – Bernard TIXIER

Excusés :

Mme BARBOSA PEREIRA Maria

MM. Thierry COUTARD – Miguel GONZALEZ - Yves MAIGNOL – Tahir TERRASSE

Mme Valérie RIBOULET - C.T.D. P.P.F

M. Christopher POULIZAC – C.T.D D.A.P

Assiste à la réunion :

Mme Laurence DALLE – Directrice – qui fait fonction de secrétaire de séance

M. Michel THOME – Commission Départementale de l'Arbitrage

Avant de débiter la réunion – le Président Philippe AMADUBLE – souhaite la bienvenue à Michel THOME qui a été proposé comme Président de la Commission de l'Arbitrage.

Il poursuit en rappelant que le Comité de Direction doit valider les présidents de Commissions et demande un vote à main levée pour valider Mr Michel THOME à la présidence de la Commission de l'Arbitrage.

Le Comité de Direction se prononce à l'unanimité pour la validation de la candidature.

Le Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 07 octobre 2020 est adopté sans aucune observation.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

Médailles fédérales

Quota de médailles bénévoles validé.

A noter une médaille spécifique (et hors quota) dite « médaille jeunesse bénévole » avec 3 critères :

Avoir entre 16 et 25 ans

Occuper une fonction dirigeante au sein d'un club pour la saison en cours

Mener un projet spécifique en lien avec l'animation du club.

Bureau du Collège des Présidents de District :

Réunion du 7 octobre 2020

INFORMATIONS DIVERSES

Bureau du 16 octobre 2020

Le Président – Philippe AMADUBLE – revient en détail sur les décisions qui ont été prises concernant le volume horaires des éducateurs salariés mais précise que Mr Sylvain SERTILLANGE évoquera à son tour les décisions prises à ce sujet.

Conseil de Prud'hommes

Mr Philippe AMADUBLE informe qu'il s'est rendu en compagnie de l'avocat du district, le lundi 19 octobre 2020 à la séance du bureau de conciliation et d'orientation dans le cadre de la procédure de Prud'hommes avec Monsieur Nicolas LAURICE et précise qu'aucune conciliation n'a pu être possible.

BILAN ET COMPTE DE RESULTATS au 30 JUIN 2020

Mr Sylvain SERTILLANGE, trésorier, commente le bilan et le compte de résultat de la saison 2019/2020 qu'il vient juste d'établir et qui font apparaître un déficit de 52 000 €.

Il précise que le Commissaire aux comptes n'a pas effectué de remarques particulières sur le projet transmis. Il poursuit en indiquant que les comptes annuels sont impactés par le confinement sanitaire qui est intervenu à la mi-mars jusqu'à fin juin 2020.

Ce confinement a ajourné certaines actions du district et a eu un impact sur le fonctionnement des commissions. Cela a naturellement généré des conséquences sur le volume des charges (salaires du personnel, récompenses et frais de fonctionnement des commissions notamment) et des produits (amendes notamment).

Le trésorier précise que le personnel a été mis en chômage partiel durant cette période et que l'association a donc pu bénéficier d'une indemnisation par l'Etat de la mise en activité partiel du personnel.

Il indique également que l'exercice est marqué par deux charges exceptionnelles conséquentes :

- la provision pour risque et charge dans le cadre d'un litige prud'homal avec Nicolas Laurcie, ancien CTD DAP du District à hauteur de 75 000 € (montant des revendications de la partie adverse) ;
- la participation du District dans le cadre du Fonds de solidarité lié à la pandémie destiné à indemniser les clubs à hauteur de 38.000 euros.

Ces deux sommes expliquent le déficit de l'exercice.

Le trésorier commente également les principales variations de budgets et se réjouit du maintien des subventions habituelles et regrette cette année encore l'absence de subvention des collectivités locales (conseil départemental et régional notamment). Il fait également remarquer l'absence de recettes liées aux encarts publicitaires cette saison.

Il commente également la composition du bilan au 30 juin 2020 et rappelle le niveau de la trésorerie de l'association.

Il conclut ses propos en interrogeant le Comité de Direction sur une éventuelle aide financière supplémentaire aux clubs

Après un tour de table, les membres du Comité de Direction décident à l'unanimité moins deux voix d'attendre la fin de saison 2020/2021 pour se positionner sur une éventuelle nouvelle aide financière ; les conséquences du litige prud'homal et d'une nouvelle crise sanitaire étant redoutées.

Le Comité de Direction valide les comptes annuels de la saison 2019/2020 à l'unanimité et remercie le trésorier pour sa présentation.

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE ET ELECTIVE

7 NOVEMBRE 2020

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Mr Philippe AMADUBLE donne lecture du procès-verbal de la réunion de la Commission de surveillance des opérations électorales réunie le 14 octobre 2020 qui s'est prononcé sur la recevabilité des candidatures suivantes :

Anthony ARCHIMBAUD – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

Thierry BAPT – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

Jacky BLANCARD – Dirigeant Club Foot Entreprise Am. CHU

Jacques BOURDAROT – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

David CHALUS – Dirigeant F.F. CHAPPES

Jean-Paul CHASTAGNIER – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

Jean-François CLEMENT – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

Miguel GONZALEZ – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

Didier JARRIGE – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

Eric JOYON – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

Bernard TIXIER – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

L'Assemblée Générale Financière et Elective aura lieu le Samedi 7 novembre 2020 à partir de 9h.00 à la Maison des Associations de Combronde.

09h00 : Émargement et vérifications des pouvoirs

10h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Approbation du PV de l'Assemblée générale Elective du 02 octobre 2020

Assemblée Générale Elective

Election par l'Assemblée Générale des délégués représentant les clubs du District du Puy de Dôme de Football appelés à siéger à l'Assemblée générale de la Ligue AURA.

Allocution du Président et des Personnalités

Compte rendu financier par le trésorier (Mr Sylvain SERTILLANGE)

Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes (Mr Eric MAS)

Approbation des comptes clos au 30 JUIN 2020

Affectation du résultat de l'exercice 2019/2020

Résultat de l'Election des délégués représentant les clubs du District du Puy de Dôme de Football appelés à siéger à l'Assemblée générale de la Ligue AURA.

Le Comité de Direction décide la mise en place de 4 tables pour assurer la vérification des pouvoirs :

Table n°1 : **MM. Didier JARRIGE – Eric JOYON**

Table n°2 : **MM. Thierry BAPT – Christian HOMETTE**

Table n°3 : **MM. Pierre LEVADOUX – Bernard TIXIER**

Table n°4 : **Mme Agnès AFONSO – M. OLEOTTO Laurent**

QUESTIONS DIVERSES

Compte rendu de la réunion de travail du 16 octobre 2020

Sylvain SERTILLANGE rappelle que l'ordre du jour de ladite réunion était d'évoquer le cadre réglementaire en termes du droit du travail des interventions des éducateurs travaillant pour le district.

Celle-ci s'est déroulée en présence de trois membres du comité directeur (MM. Philippe AMADUBLE – Anthony ARCHIMBAUD – Sylvain SERTILLANGE), de la directrice administrative et de trois éducateurs.

Il relève que cette réunion fut à la fois très constructive et par moment assez tendue.

Il évoque les échanges avec Monsieur Sébastien BEAULATON et met en exergue la qualité de l'intervention de celui-ci.

Il rappelle également les propos de Monsieur Christopher POULIZAC et regrette certains propos peu déontologiques et peu constructifs.

Après débat sur le compte rendu de cette réunion, le Comité Directeur décide qu'une lettre sera envoyée à Monsieur POULIZAC afin de lui rappeler le cadre de sa collaboration avec le District.

Matches reportés en raison du COVID 19

Mr Eric JOYON informe le Comité de Direction que pour le week-end des 24 et 25 octobre 2020, 21 rencontres ont été reportées dans ce cadre.

Il précise que la Commission des Championnats Seniors a décidé qu'un seul cas Covid avéré suffisait pour reporter la rencontre.

Journée Interclubs

Pierre LEVADOUX s'interroge sur la légitimité de la programmation de la journée Interclubs du 14 novembre 2020.

Le Comité de Direction se prononce pour une annulation de ladite journée mais rappelle que la Commission de Foot d'animation reste maître de la décision.

Bordereau Covid

Le Comité de Direction rappelle que le bordereau COVID doit être conservé par l'arbitre ou le délégué officiel jusqu'à la fin de saison.

Le Président – Philippe AMADUBLE – souhaite qu'un onglet spécifique COVID soit créé sur le site internet afin que les clubs puissent facilement trouver les renseignements nécessaires.

Forfait repas formation arbitre

Le Comité de Directeur valide le forfait repas à 40 Euros pour l'ensemble de la formation arbitre.

Projet stage 100 % arbitres féminines

Le Comité de Direction valide la prise en charge des repas pour la mise en place d'un stage 100 % féminin au mois de Février 2021.

Site Internet dédié aux arbitres

Mr Michel THOME informe le Comité de Direction du souhait de la C.D.A. de mettre en ligne un site internet - à accès limité - dédié spécifiquement aux arbitres, aux observateurs et à la Commission de l'arbitrage.

Le Comité de Direction valide le projet sous réserve que le Président et la Directrice disposent de codes d'accès.

Fiche de prévention arbitre

La Commission de l'arbitrage propose de reprendre la gestion des fiches de prévention arbitres et d'en faire un résumé hebdomadaire ou mensuel à la Commission de Prévention.
Le Comité de Direction valide l'initiative.

Commission de Discipline

Mr Jacques BOURDAROT propose au Comité de Direction qu'une amende de 20 € soit prononcée en cas d'absence de rapport demandé aux clubs lors de dossiers disciplinaires.
Le Comité de Direction valide l'amende de 20 €

Prochaine réunion du Comité de Direction : sur convocation

La secrétaire de séance :



Laurence DALLE

Le Président :



Philippe AMADUBLE